



Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

## AGP Assurance



**EPSILON II – Business Park**

**212 Avenue THALES**

**83700 SAINT RAPHAEL**

**Tél : 04 94 44 81 41**

**Mél : [contact@agpconseils.com](mailto:contact@agpconseils.com) - Web : [www.agpconseils.com](http://www.agpconseils.com)**

SARL au capital de 20 000 €, enregistrée au RCS de Fréjus sous le n° 519 655 922

NAF/APE : 6622Z

Représentée par Stéphane BENTEIN & Nadège VICHERY

Les informations recueillies par notre cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par Nadège VICHERY et auront pour finalités l'exécution et le suivi de la mission, la relation client et la gestion informatique des données. Pour la réalisation de sa mission, elles sont susceptibles d'être conservées pour une durée de 5 ans et sont destinées aux collaborateurs et associés du cabinet.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en adressant un courriel à l'adresse suivante [rgdp@agpconseils.com](mailto:rgdp@agpconseils.com) /un courrier à l'adresse suivante :

AGP Conseils – Service RGDP - EPSILON II – Business Park - 212 Avenue THALES - 83700 SAINT RAPHAEL.

## Statuts légaux et autorités de tutelle

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 10057410 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

**CIF** (Conseiller en Investissement Financier) susceptible de fournir une combinaison de conseils de manière indépendante et non indépendante, enregistré sous le numéro : E002527 auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02 – [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

**IAS** (Intermédiaire en Assurance) : Catégorie Courtier - Type C

Le niveau de conseil 2 est susceptible d'être fourni.

Cette activité est contrôlable par l'ACPR.

Il est par ailleurs :

Démarcheur bancaire ou financier : ODDO, LA FRANCAISE AM, SICAVONLINE, CD PARTENAIRES

Cette activité est contrôlable par l'ACPR et l'AMF.

Votre conseiller dispose, conformément à la Loi et au Code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et Financier et du Code des Assurances.



Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de QBE Insurance (Europe) Limited – PARIS  
Numéro de police : 105492

	CIF	IAS	IOBSP	Démarcheur Financier	Démarcheur Bancaire
Par sinistre	300 000 €	1 500 000 €	500 000 €	300 000 €	150 000 €
Par année d'assurance	600 000 €	2 000 000 €	800 000 €	600 000 €	300 000 €

Garantie financière pour l'activité d'IAS souscrite auprès de QBE Insurance (Europe) Limited – PARIS  
Numéro de police : 105492  
Pour un montant de 115 000 €

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

## Partenaires, Compagnies & Fournisseurs

Il est par ailleurs partenaire de :



### Agence Immobilière

SARL au capital de 50 000 €, enregistrée au RCS de Fréjus sous le n° 479 555 567  
Représentée par Stéphane BENTEIN  
Carte de transaction sur immeubles et fonds de commerce : n° CPI 8303 2018 000 032 647 délivrée par la CCI du Var  
Membre agréé SNPI sous le numéro 15672



### Société d'Expertise comptable

SARL au capital de 1 500 €, enregistrée au RCS de Fréjus sous le n° 824 978 597  
Représentée par Cyrille HOLUB  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre région Marseille PACA sous le n°10 00009870 01

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
SWISSLIFE	Assureur	Protocole de partenariat	Commission
AFI-ESCA	Assureur	Accord de partenariat	Commission
MMA	Assureur	Convention de partenariat	Commission
AGEAS	Assureur	Convention de distribution	Commission
GENERALI	Assureur	Protocole de partenariat	Commission
METLIFE	Assureur	Partenariat de distribution	Commission
APRIL	Assureur	Convention de partenariat	Commission
APREP	Assureur	Convention de commercialisation	Commission
LA FRANCAISE AM	Financier	Convention de distribution	Commission
SICAVONLINE	Financier	Convention de distribution	Commission



ALPHEYS	Financier	Convention de distribution	Commission
ODDO	Financier	Convention de distribution	Commission
HISTOIRE & PATRIMOINE	Immobilier	Mandat de commercialisation	Commission
DOMITYS INVEST	Immobilier	Mandat de commercialisation	Commission
KAUFMAN & BROAD	Immobilier	Mandat de commercialisation	Commission
NEXITY	Immobilier	Mandat de commercialisation	Commission
BOUYGUES IMMOBILIER	Immobilier	Mandat de commercialisation	Commission
SAS MEDICIS	Immobilier	Délégation de mandat	Commission
GROUPE CIR	Immobilier	Mandat de commercialisation	Commission

Les noms des autres compagnies avec lesquelles nous avons un accord, sera communiqué sur simple demande.

## Mode de facturation et rémunération professionnel

Dans tous les cas, la lettre de mission validera définitivement le mode et le niveau de rémunération du professionnel ainsi que le niveau de frais et honoraires prélevés au client.

L'audit patrimonial et financier pourra être facturé des honoraires d'un montant de 200 € HT de l'heure soit 240 € TTC.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50%\* de ceux-ci. Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

\* Représente ici la rémunération maximale en taux, perçu par un conseiller/intermédiaire de la part d'un partenaire et sur un client.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

## Mode de communication

Les communications peuvent être réalisées par mail, téléphone et voie postale.



## Comment seront traités d'éventuels différents ?

Il est précisé que nous sommes tenus d'une obligation de moyens.

Pour toute réclamation le Service Réclamation peut être contacté par courrier (EPSILON II – Business Park – 212 Avenue THALES – 83700 ST RAPHAEL), par fax (04 94 17 04 54) ou par mail ([contact@agpconseils.com](mailto:contact@agpconseils.com)).

AGP s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- 2 mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Saisir un médiateur :

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi  
92 rue d'Amsterdam  
75009 PARIS

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF :

Mme Marielle Cohen-Branche  
Médiateur de l'AMF  
Autorité des Marchés Financiers

17 place de la Bourse  
75082 PARIS Cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les activités d'assurance :

La Médiation de l'Assurance  
TSA 50110

75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>